

PV du Conseil d'École du 15 mars 2021 (18h-20h) en visio.

Personnes présentes : Mme BACALU. Enseignants : Mmes AZOMBO, BRUNET, FERNANDEZ, OMAR, PRADEAU, CLEMENT-GONZALES, RENARD, ROUCHON, MORICE, BARRET, PERONNY et Mr JULLIAN. Parents élus FCPE : Mmes ANDREU, BOBROWKI, COUPPEY, DENISON, GAIE, MERRELHO, VAISSIERE. Maire adjointe à l'Éducation, Mme SANSY. Élue : Mme ZAMBARDJOURI (excusée par une connexion défectueuse).

1° Carte scolaire et prévisions d'ouverture en 2021

Ouverture de 2 classes en élémentaire actées par la DASEN.

Sectorisation modifiée: élargissement du secteur scolaire Dunoyer

Tendre vers des classes ne dépassant pas 24 élèves de la GS au CE1 à la rentrée 2022

Effectif prévisionnel pour septembre 2021:

128 en mater. soit /5 = 25,6 et 206 en élém. soit /8 : 25,7 de moyenne

Donc création possible d'une classe intra-cycle : GS/CP qui allègerait les 2 structures.

La FCPE demande si les effectifs annoncés tiennent compte du projet de construction sur le site de l'INRAE, avec 175 préfabriquées dont une pension de familles de 30 logements. Les parents sont inquiets quant au public prévu. La directrice n'a aucune information. La mairie n'a pas de renseignements non plus. Elle a les mêmes interrogations que les parents. Il s'agirait surtout d'une population fragile mais pas forcément familiale. Mme Sansy reviendra vers nous dès que possible pour apporter des réponses à ces questions.

2° Point sur les travaux effectués, les dysfonctionnements encore constatés, les demandes et aménagements en attente

TRAVAUX FAITS : Préparation terre pour carrés potager. Brise vues. Débouchage canalisation WC maternelle. Réglage des chaudières. De petits travaux ont été effectués, de façon aléatoire. La suite sera programmée bientôt.

TRAVAUX EN ATTENTE : Cour maternelle : 2 portes anti pince doigts : Un enfant s'est déjà blessé. Chauffage Cour élémentaire (tracés, protection grilles, pied de marches, échardes...) Réglage capteurs lumière. Fuites récurrentes de radiateurs. Fixations aux murs des classes, couloirs, bureaux, salle des maitres. Stores HS. Tracés de cour, table ping-pong, végétalisation

DEMANDES :

-Demande d'étude approfondie du réaménagement de la cour élémentaire (passerelle sky dome, modifier gradins en les réduisant...) La directrice souhaite commencer à y réfléchir dès à présent.

-Demande d'isolation visuelle des salles du RDC.

- Demande de pose de rideaux dans les salles exposées sud ou de changement complet des stores.

-Demande de ponçage du bois des cours (échardes).

- Demande d'installation et de fixation de vraies poubelles fermées évitant aux pies et corneilles de les vider.

LA FCPE fait état de beaucoup plus d'accidents dans la nouvelle cour de récréation élémentaire. La directrice rédige effectivement plus de déclarations d'accidents. Les enseignants sont pourtant vigilants, ils effectuent beaucoup plus de service de surveillance. Cela est peut-être dû à la situation sanitaire (enfants se défoulent moins et /ou à l'espace de la cour plus réduit à cause des gradins, de la grille...) Le sol a été déjà poncé, il est déjà moins dangereux qu'en début d'année.

La surveillance n'est pas remise en question. La FCPE se pose la question du revêtement du sol de la cour (sorte de béton lavé + bois glissant par temps de pluie et de verglas.)
Concernant le chauffage, la mairie a conscience des problèmes : Il n'y a pas de solution simple. Des sociétés passent pour comprendre cette déperdition de chaleur.
Quant aux fuites récurrentes de radiateurs, cela implique l'arrêt de la chaudière donc l'arrêt des radiateurs de toute la partie concernée.
La directrice passe beaucoup de temps et d'énergie à communiquer autour de tout cela.
Pour la cour de récréation, le projet n'a pas encore été étudié. Les marquages au sol auront lieu en avril, et diminueront un peu la réverbération.
Pour les stores, la mairie a mis la société en demeure.
Les baies vitrées des classes du 2ème étage ne s'ouvrent que de quelques centimètres (question de sécurité.)
En maternelle plusieurs baies vitrées sont difficiles à ouvrir, ce qui pose un sérieux problème d'aération nécessaire avec le protocole sanitaire.
La mairie va continuer à travailler et à voir la directrice régulièrement pour travailler sur tous ces aspects.

3° Projet EEDD

Demande d'aide services espaces verts : des tracés de carré potager ont été réalisés. Une cabane sera livrée prochainement. Un tuyau d'arrosage et pas japonais ont été sollicités. Où en est la commande à ValleSud du composteur ? Les plantations de plantes grimpantes le long du grillage élém sont-elles prévues ce printemps.

- La bourse aux projets a-t-elle été acceptée ?
 - Les coopératives ont acheté 2 carrés potager équipés pour les cours de récréation.
 - Elles ont également acheté des plants et graines pour le jardin : radis, carottes petits pois, menthe, basilic, fraisiers, framboisier, melon, tomates cerise et de quoi faire une petite serre provisoire pour les fraises, les tomates et les melons. Début du projet: mi mars.
- Comme pour toutes les écoles d'Antony, la Mairie souhaite verdifier l'école qui manque particulièrement de végétation.

4° Protocole sanitaire

Classe EPS/motricité. Récréation. Déplacements. Entrées et sorties. Temps péri-scolaire.

5° Respect du règlement

Protocole sanitaire (masque, gel) téléphone portable, horaires, cahier.

Un mieux est constaté pour le ménage, mais on ne sait pas ce qui est désinfecté. Les élèves se lavent les mains, le gel hydro alcoolique est interdit de manière individuelle. Les enseignants qui le souhaitent, disposent d'un flacon fourni par la mairie et peuvent ponctuellement en proposer aux élèves. L'aération des classes doit se faire toutes les 2 heures, ce qui est compliqué au 2ème étage où les fenêtres sont bloquées à 10 cm environ et au RDC où elles sont difficiles à manipuler.

Les activités d'EPS ont lieu en extérieur dans la cour ; sous le préau par temps de pluie. Le professeur de sport désinfecte le matériel entre chaque classe.

Il y a deux services de récréation dans les 2 cours, et des barrières pour séparer les classes par 2. Les enseignants ont donc très peu de pauses dans la journée.

Une personne supplémentaire a été recrutée pour le nettoyage et la désinfection des poignées de portes et des toilettes. Cela est très bien fait.

Les entrées et sorties échelonnées ont pour but de fluidifier le passage et d'éviter les regroupements. Cela entraîne des petites complications pour certains parents. Cependant, le protocole sanitaire doit être maintenu. L'école essaiera de faire encore mieux l'année prochaine.

LA FCPE note que certains enfants sont répartis dans les autres classes quand une enseignante est absente et sont donc brassés. Mme Bacalu répond que cela fait partie des incohérences et que nous n'avons pas d'autres choix.

Le midi, les enfants mangent par classe. Dans la cour ils ne sont pas mélangés sauf vers 13h15, en élémentaire, lorsque tous ont terminé leur repas et qu'ils reviennent dans la cour.

La directrice remercie les parents dans l'apprentissage du port du masque qui est globalement bien respecté. Il ne faut pas oublier de toujours leur rappeler les consignes, et bien prévoir un masque de plus au cas où... car les masques enfants livrés par la mairie et par l'Éducation Nationale arrivent à épuisement.

Un cahier d'émargement et de traçage a été mis en place début janvier.

LA FCPE demande comment se feront les tests de dépistage des enfants s'il y a une épidémie dans une classe. Seule l'ARS décide des actions à mener ; a priori toutes les classes concernées doivent être testées. Concernant le dépistage par test salivaire, les écoles Blanguernon, Pasquier et Paul Bert vont être les 1ères. C'est du personnel médical et paramédical qui se chargera de cela. Une autorisation parentale sera sollicitée ainsi que quelques informations personnelles.

La mairie ajoute qu'elle fera passer un questionnaire avec demande du numéro de SS. Ces informations ne peuvent pas être demandées à l'avance car elles ne peuvent pas être conservées.

Si un enfant est malade, l'école contacte la famille qui doit récupérer l'enfant. En cas de test négatif ou sur présentation d'une attestation sur l'honneur ou d'un certificat du médecin notifiant que l'enfant n'a pas besoin de passer un test, celui-ci peut alors revenir à l'école. Si l'enfant est positif ou a un signe évocateur, il doit rester isolé 7 jours. Pour les cas contact, c'est 7+7 jours.

Si un enfant est positif, la classe est cas contact.

L'employeur ne devrait pas décompter de journée de salaire si vous devez aller chercher votre enfant à cause d'un signe évocateur. La directrice a reçu un document dans ce sens pour les parents qui le souhaitent.

L'usage du téléphone portable est interdit ; il sera confisqué et rendu à adulte en cas d'utilisation.

Les entrées et sorties restent échelonnées selon les structures (en élémentaire : plus d'entrée échelonnée). Il y a 15 minutes d'écart entre les 1ères et les dernières classes qui sortent.

6° Exercices de sécurité

3^{ème} exercice à venir.

PPMS alerte attentat fait en décembre, aide du chef de la sécurité et de Mme Riquet (aide précieuse au quotidien).

PPMS intrusion reporté pour cause de protocole sanitaire à respecter : non brassage et aération des locaux.

7° Coopératives scolaires et Photo scolaire

Solde des coopératives au 9/03/2021 : Maternelle : 3183.86 € Élémentaire : 7807€.

En maternelle : Achat de bacs bibliothèque, d'un bac potager, de graines et de 2 versements aux classes. Dépense à venir : financement total du spectacle du 23 mars (1000€).

En élémentaire : Achat jeux de cour + bacs, d'un bac potager et d'un versement aux classes. Dépenses à venir : ordinateur portable, gilets fluorescents pour sorties, spectacle extérieur.

Gain photos : Maternelle 785,05 €. Élémentaire : 1334,82 €

Donc positif. Vente supplémentaire des calendriers.

Photos : 30 % de bénéfice. Calendriers : 80% de bénéfice. Gain plutôt intéressant malgré le travail et de temps que cela a pris.

L'année prochaine le temps de commande sur internet sera augmenté.

{Gain 2019-20 photos individuelles : 800€ soit 326, 21€ en maternelle et 473,78 en élémentaire.}

8° Projets différés, projets ajournés, projets menés

Ecole et cinéma, EEDD potager, Grande lessive 25 mars, spectacle maternelle 23 mars, carnaval 23 mars, Projet musique en CE1 et CE1/2, Circuit routier. Sorties à Fontainebleau, au Zoo d'Attilly et à Provins.

Pour la 2ème année consécutive, toutes les écoles d'Antony participent à la semaine des mathématiques (du 15 au 19/03) qui a pour but de faire travailler les maths autrement et dont l'Inspectrice est la référente dans le département. Contrairement à l'an dernier, chaque classe fera des jeux mathématiques sans rencontres inter-classes.

9° Bibliothèques de l'école

De nombreuses heures de rangement collectif ont été prises sur temps de réunion et pour certains, sur du temps personnel. Aide importante du gardien. En élémentaire : il reste beaucoup de cartons. Attente de supplément de mobilier commandé.

Merci aux parents venus. Aide encore possible avec 1 seul parent par ½ journée dans chaque bibliothèque.

Ouverture reportée à fin mars (étiquetage et rangement à terminer).

La salle « sciences » doit être intégralement aménagée. Nous manquons de force et de temps. Des meubles ont été commandés.

En fin de réunion, la directrice montre des photos d'aménagement de cours de récréations : passerelle, végétalisation, création d'un puit de lumière avec une vitre et des planches de bois qui permettrait d'avoir une salle supplémentaire en bas, servant de serre et de lieu d'expositions car cet espace est actuellement inaccessible. Toutes les idées sont les bienvenues.

Prochain conseil d'école le 8 juin.

Présidente de séance : Mme BACALU

Secrétaire de séance : Mme FERNANDEZ